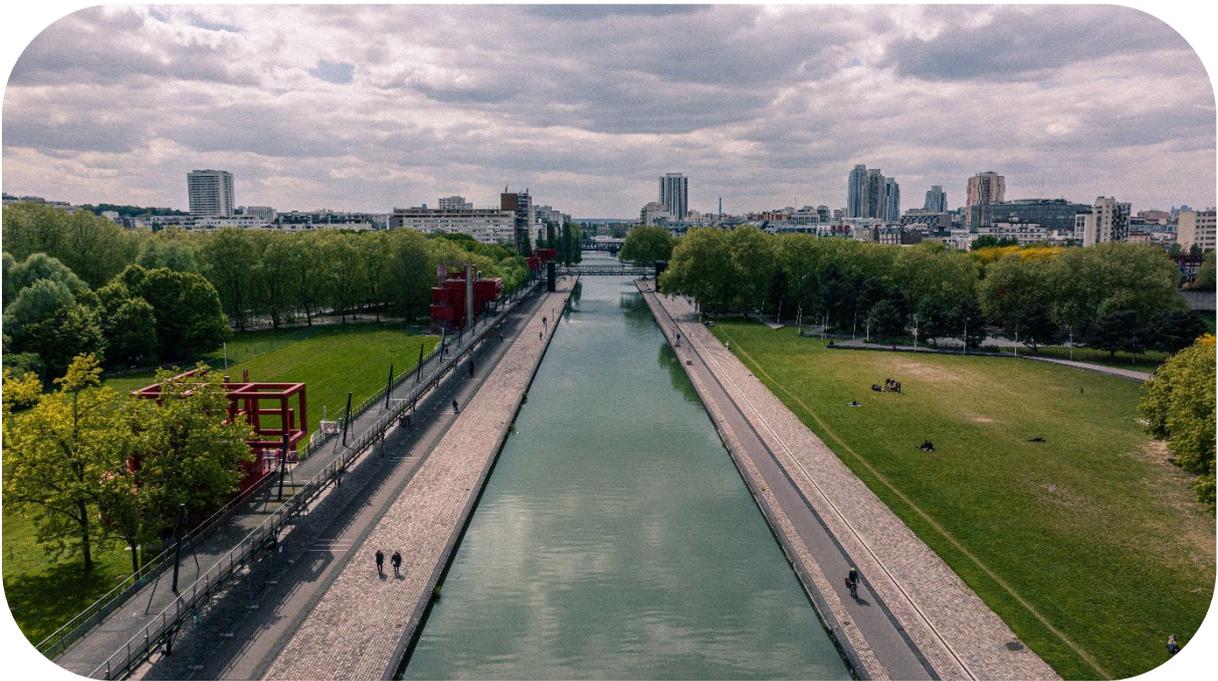


APPEL À CANDIDATURE

L'Établissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette (EPPGHV) et l'Ensadlab-PSL recrutent un contrat doctoral CIFRE.



© Louis Didaux et Elie Delpit pour La Villette/EPPGHV

🔔 Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 13 mai 2025 avant 16h00 en suivant [ce lien](#).

Ce contrat doctoral est sous réserve de l'acceptation du dossier par l'ANRT.

Environnement spécifique

L'Établissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette (EPPGHV) lance un appel à candidature CIFRE en vue du recrutement d'un.e doctorant.e qui mènera un projet de recherche doctoral en design dans une démarche de recherche par la pratique.

Modèle d'architecture humaniste imaginé par Bernard Tschumi à la fin des années 80, le Parc de la Villette se déploie au Nord de Paris sur 55 hectares, traversés par le canal de l'Ourcq, où prairies, jardins et bâtiments signent sa vocation : accueillir les pratiques de

tous les publics, culturelles, pédagogiques ou sportives. L'EPPGHV a pour mission d'animer, d'exploiter et de promouvoir l'ensemble culturel et urbain du Parc de la Villette - à l'exception des domanialités relevant des 3 autres établissements publics présents sur le parc que sont la Philharmonie – Cité de la musique, le CNSMD et la Cité des Sciences et de l'Industrie. Les activités de l'établissement se déploient aujourd'hui autour trois axes : le soutien à la création artistique et à la diffusion, l'innovation artistique au service de tous les publics et la gestion et la valorisation du Parc. Son périmètre d'action comprend, outre le parc, plusieurs espaces de programmation (Grande Halle de la Villette, Espace Chapiteaux, Pavillon Villette, Espace Périphérique, Little Villette et différentes Folies) et une quarantaine de bâtiments mis en concession. Le détail des missions et des activités de la Villette est accessible [sous ce lien](#).

Ce projet doctoral, s'il est accepté par l'ANRT, sera mené en collaboration avec Marion Nielsen, responsable du groupe de recherche Designs, Territoires de l'Ensadlab, dans le cadre du parcours doctoral Sciences Art Création Recherche (SACRe), de l'Université Paris Sciences et lettres (PSL).

Pour cela, il est indispensable de prendre connaissance de toutes les modalités et de répondre à l'appel à candidature tel que décrit sur le site de l'École des Arts Décoratifs - PSL, en suivant [ce lien](#).

Thématique fléchée

Le Parc de la Villette, unique par sa dimension et son ambition, a été inauguré en 1987. Durant les quarante dernières années, l'EPPGHV a conduit une politique d'aménagement visant à préserver le patrimoine existant et à le faire évoluer au gré des besoins identifiés pour accompagner l'accueil de tous les publics et permettre la diffusion de sa programmation culturelle. Pour poursuivre cette mission, il apparaît aujourd'hui nécessaire de penser l'évolution de cet espace afin de le rendre plus résilient et plus inclusif notamment face aux enjeux pressants du dérèglement climatique, tout en préservant son patrimoine architectural et naturel.

En particulier, une réflexion doit être conduite de manière à intégrer les préoccupations urbaines, sociales et environnementales telles que mentionnées ci-dessous, et à anticiper au mieux celles qui vont émerger dans les années à venir. D'une part, il s'agit d'inventorier et de définir l'évolution des usages, apparus depuis la création du Parc, et les enjeux d'utilisation de l'espace public qu'ils suscitent. D'autre part, il s'agit de préserver et d'améliorer l'offre d'un îlot de nature et de fraîcheur avec une grande qualité d'accueil pour les visiteurs et les habitants.

La Villette souhaite initier la définition d'une stratégie d'évolution du parc, afin de dessiner un cap clair et de structurer les chantiers d'aménagement et d'intervention des espaces extérieurs du Parc sur le temps court et le temps long. C'est dans ce contexte que s'inscrit cet appel à candidature.

Objectifs du projet de recherche

Le projet de recherche nourrira la réflexion des équipes de la Villette sur la stratégie et les scénarii d'évolution du Parc. Cette planification s'articule autour de plusieurs problématiques :

- une réflexion sur la gestion durable et écologique du Parc et de ses espaces verts. Plusieurs enjeux ont d'ores et déjà été identifiés par les équipes de la Villette et font l'objet de premières pistes de réflexion : gestion du patrimoine arboré, gestion des prairies et des talus, préservation de la faune et gestion de la ressource en eau ;
- une réflexion sur l'aménagement des espaces extérieurs et leur adaptation aux usages. Sujet sur lequel plusieurs enjeux ont également été soulevés : la création d'îlots de fraîcheur, l'accompagnement des pratiques spontanées (aménagements sportifs, vigilance sur les inégalités de genre dans l'espace public), la cohabitation des usagers (notamment cycliste - piéton), l'amélioration de l'accueil des publics (adaptation du mobilier urbain, évolution des dispositifs d'éclairage ou encore la signalétique) ou encore la conciliation des objectifs de préservation du Parc avec l'utilisation des extérieurs par la programmation

Il appartiendra au/à la chercheur.euse de déterminer, de manière structurée et appuyée sur un corpus et sur ses expérimentations, l'orientation de sa contribution à ces différents sujets et perspectives, en se mettant en dialogue avec les équipes de la Villette et l'équipe encadrante d'EnsadLab.

Positionnement du/de la doctorant.e

Pour répondre à ces enjeux, la Villette souhaite développer une approche située, fidèle au projet de Bernard Tschumi, à l'héritage de sa pensée et de son architecture. Le/la doctorant.e devra adopter une position à la fois technique et sensible, tenant compte de la multiplicité des usages, de l'histoire du parc et de ses évolutions.

Le projet de recherche nécessitera de multiplier les points de vue, à la fois global et dans le détail, incluant diverses échelles spatiales et temporelles, que le/la doctorant.e identifiera lors de ses travaux de recherche. Il/elle les objectivera sur la base de méthodologies robustes et conceptuellement explicitées. Il/elle mobilisera des connaissances sur les enjeux de la « fabrique de la ville », au croisement de l'architecture, du design, de l'art, du paysagisme et de la sociologie, tout en restant dans le cadre d'une thèse de doctorat spécialisée en Design.

Afin de faciliter l'intégration du/de la doctorant.e au sein de l'EPPGHV, il/elle pourra participer à des projets en cours en lien avec son projet de recherche, tout en veillant à ce que cette participation à la vie de l'Établissement reste limitée en termes de charge de

travail de manière à ne pas empiéter sur le travail de recherche proprement dit du doctorant. Cette participation paraît néanmoins essentielle pour bien appréhender les enjeux et le fonctionnement singulier de la Villette et permettre une porosité et des échanges nourris entre le projet du/de la chercheur.euse et le travail des équipes.

Le/la doctorant.e sera rattaché à la Direction Générale. Son travail de recherche s'appuiera sur des échanges réguliers avec les équipes de la direction de l'exploitation et de l'aménagement, mais également avec les autres directions et services concernés par l'évolution du Parc (direction de la programmation, direction de la communication et des publics, service de sécurité, service des concessions...).

Au sein d'Ensadlab, le suivi sera assuré par Marion Nielsen, coordinatrice du groupe de recherche Designs, Territoires. Le co-directeur ou la co-directrice de la thèse, qui doit être Habilité à Diriger les Recherches (HDR), sera à définir avec le/la candidat.e en fonction des orientations théoriques et pratiques développées dans sa proposition.

Profil du candidat

Le/la candidate sera titulaire d'un master en architecture, paysage, urbanisme, aménagement ou en design. Sa formation et ses expériences doivent démontrer une réflexion déjà engagée sur les sujets liés à l'environnement et à l'aménagement de l'espace public en milieu urbain. Ses savoir-faire techniques et sa capacité à développer un projet architectural, paysager et urbain doivent être suffisamment solides pour mener une recherche par le projet, sur un site complexe.

Il devra également être capable de mener une analyse fine du contexte construit comme une enquête sur les usages, en inscrivant l'ensemble de ces recherches dans le contexte historique, patrimonial, économique et culturel de ce lieu. Il est important de souligner que les méthodologies issues des différents métiers de designer peuvent être mises à profit, mais elles ne sont pas suffisantes à elles seules. Tout projet doctoral doit s'appuyer sur des références à la fois pratiques et théoriques dans le domaine de la recherche-crédation en design. Le projet doctoral doit s'inscrire dans un champ de recherche clairement défini et cohérent avec ses objectifs, en tenant compte des acquis et des avancées proposées par d'autres chercheurs et chercheuses. Il doit donc proposer un sujet de thèse original et des problématiques pertinentes afin de contribuer à la création de nouvelles connaissances pour la communauté scientifique en design. Au stade de la candidature, bien que le projet doctoral ne réponde pas encore aux questions posées, qui seront l'objet de la thèse, il doit intégrer ces exigences propres à toute recherche et inclure un plan de travail prévisionnel.

Une connaissance précise du parc de la Villette et de ses enjeux serait un atout mais n'est pas obligatoire.

Direction de la thèse

Ainsi, l'encadrement de thèse s'organiserà de la façon suivante :

- un•e directeur•trice (Dr HDR) : à déterminer (PSL ou extérieur)
- une co-directrice (Dr) : Marion Nielsen (École des Arts Décoratifs – PSL)
- un•e co-encadrant•e : au sein de la DG de l'EPPGHV

Une ou des pistes de direction HDR sera appréciée au stade de la candidature mais n'est en rien obligatoire. Il est également important de noter que la direction de thèse HDR devra être soumise à la décision de l'École doctorale 540 dans laquelle sera inscrit le ou la doctorante. Les candidats devront candidater à l'appel à candidatures SACRe et se conformer au règlement de celui-ci, notamment en consultant la liste des HDR à privilégier, avec une possibilité de chercher des HDR en dehors de cette liste si les compétences recherchées ne correspondent pas avec le projet de thèse.

Procédure de candidature

Conditions d'éligibilité :

Les candidat-es :

- doivent remplir les conditions d'inscription à l'université ;
- doivent être titulaires d'un des diplômes français ou étranger sanctionnant cinq années d'études supérieures suivants : diplôme national de Master ou diplôme conférant le grade de Master ;
- ne doivent pas être déjà inscrit-es en thèse ;
- doivent maîtriser un français dans un contexte professionnel.

Il n'y a pas de limite d'âge.

Les droits d'inscription pour candidater à l'appel 2025 sont fixés à 55 €. Ces droits sont à payer en ligne par une procédure sécurisée. Ni mandat-carte à domicile, ni paiement en espèces ne sont acceptés. Si le paiement est effectué par virement bancaire, les frais sont à la charge du ou de la candidate, condition sine qua non de prise en compte de son inscription.

Après validation du formulaire et du paiement en ligne, la préinscription administrative génère un courriel à l'attention du/de la candidat.e et son espace personnel est mis à jour. Le versement des droits d'inscription reste acquis à l'École même en cas de désistement. Si les candidat-es bénéficient pour l'année n d'une bourse, ils doivent obligatoirement télécharger la notification afin d'être exempté des frais d'inscription.

Calendrier de l'AAC

La sélection se déroulera en trois temps :

1 et 2 - Sélection par l'Établissement de la Villette et l'EnsadLab

- Présélection des dossiers de candidature par un jury composé de membres des équipes de la Villette et du laboratoire
- Audition des candidat.es présélectionné.es d'une durée de 30 minutes environ par un jury, portant sur les motivations du.de la candidat.e et son projet de thèse.

Cette audition se tiendra la semaine du 10 juin 2025

Le.La candidat.e sélectionné.e devra ensuite se présenter devant le jury Sacre pour valider son inscription au parcours Doctoral-PSL.

3- Sélection par le jury SACRe de l'École des Arts Décoratifs -PSL

- Audition par le jury SACRe / École des Arts Décoratifs – PSL le 18.06.2025

Composition du dossier de candidature

Pièces à télécharger :

- la copie du diplôme requis (Master 2 ou équivalent) ;
- une lettre de motivation expliquant l'intérêt pour le candidat à accéder à cette formation ;
- un CV précisant notamment les institutions où le candidat s'est formé, les professeurs avec lesquels il a travaillé, les récompenses obtenues, ou mentions aux examens et concours académiques, etc. ;
- une lettre (facultative) mentionnant le soutien du directeur ou de la directrice de thèse envisagé-e ;
- le projet de thèse (10 pages dactylographiées, maximum 20 pages avec les documents visuels) présentant le projet du candidat qui s'appuiera sur sa compréhension du Parc de la Villette et des enjeux qui le traversent et son opportunité à s'inscrire dans la formation doctorale SACRe et dont le sujet s'articule obligatoirement au moins à un des trois axes d'EnsadLab - Matériaux, Interactions, Environnements - en articulation avec les groupes de recherche.
- le dossier artistique (art, design), retraçant l'évolution et les développements récents des travaux du candidat ; pour les œuvres numériques susceptibles d'accompagner le dossier, indiquer le lien pour accéder aux vidéos. Seule une sélection d'extraits d'une durée maximum de 10 minutes sera visionnée par le jury ;
- un résumé d'une page comprenant les informations principales de votre candidature : état civil, formation, résumé du projet de thèse, et toute information vous semblant utile ;

- une copie de la carte d'identité ou du passeport ou du titre de séjour ;
- pour les candidats qui ne sont pas ressortissants d'états francophones, un certificat émanant d'un organisme agréé par le gouvernement français, attestant d'un niveau en langue française au moins égal à B2 dans l'échelle des niveaux communs de référence du Conseil de l'Europe. De plus, les candidats doivent maîtriser un la langue française dans un contexte professionnel.

Tout dossier incomplet ou envoyé en plusieurs parties dissociées sera considéré comme irrecevable.

Le dossier complet devra être déposé au plus tard le 13 mai 2025 avant 16h à cette adresse : ensad.oasispro.fr

Contact à l'Établissement de la Villette

Eliott Pinel – chef de projet direction générale - e.pinel@villette.com

Contact Ecole des Arts Décoratifs/EnsadLab

Martine Nicot - martine.nicot@ensad.fr